



Fauchage raisonné, faut-il poursuivre en 2025 ?



Réunion publique / 9 octobre 2024

**3 actions différentes sur les voies communales
ouvertes à tous, uniquement sur le domaine public**

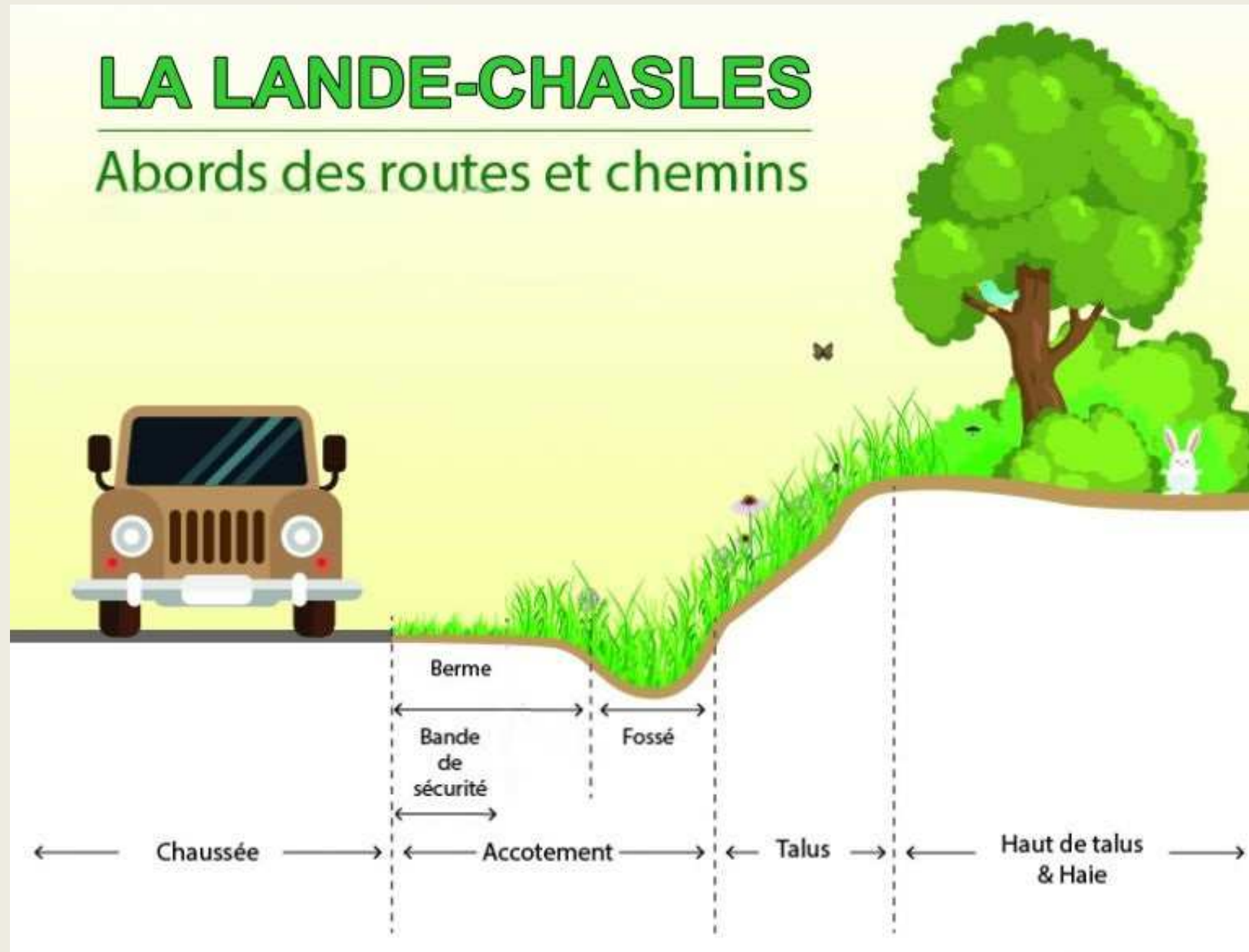
1 -Fauchage raisonné

2 -Recensement des plantes

3 - Curage des fossés

LA LANDE-CHASLES

Abords des routes et chemins





Fauchage raisonné depuis juin 2023
Validé à l'unanimité du conseil avec compromis,
Au 2^e semestre 2023 pour essais 2023-2024

Voir présentation du fauchage raisonné, bilan 2023-2024 / Gilles Poirier

Le fauchage raisonné est déjà présent sur la commune depuis 2011,
sur les départementales, géré par le Département 49

2 routes D62 et D186, carrefours inclus



2 - Recensement des plantes sauvages

Une action proposée bénévolement par Gilles Poirier et Martine Coulon
Présentation faite au conseil municipal du 9 septembre 2020

Un partage de leurs connaissances et travaux
aux habitants et aux nombreux randonneurs

473 plantes sauvages recensées à ce jour / 412 PDF

Un travail important pris en compte par
le conservatoire botanique de Brest, créé en 1975

Etablissement public, scientifique et technique, le Conservatoire botanique national de Brest est chargé d'étudier et de préserver les plantes sauvages et les milieux naturels des régions Bretagne, Normandie (Basse-Normandie) et Pays de la Loire et des hauts lieux de biodiversité mondiaux. Il est un expert au service des politiques d'aménagement du territoire, de gestion et de conservation de la nature. A Brest, il est aussi un merveilleux jardin de 30 hectares, centre exceptionnel de découverte du monde végétal, accueillant chaque année 400 000 visiteurs.



Une devise communale « Nature et calme » votée en 2017

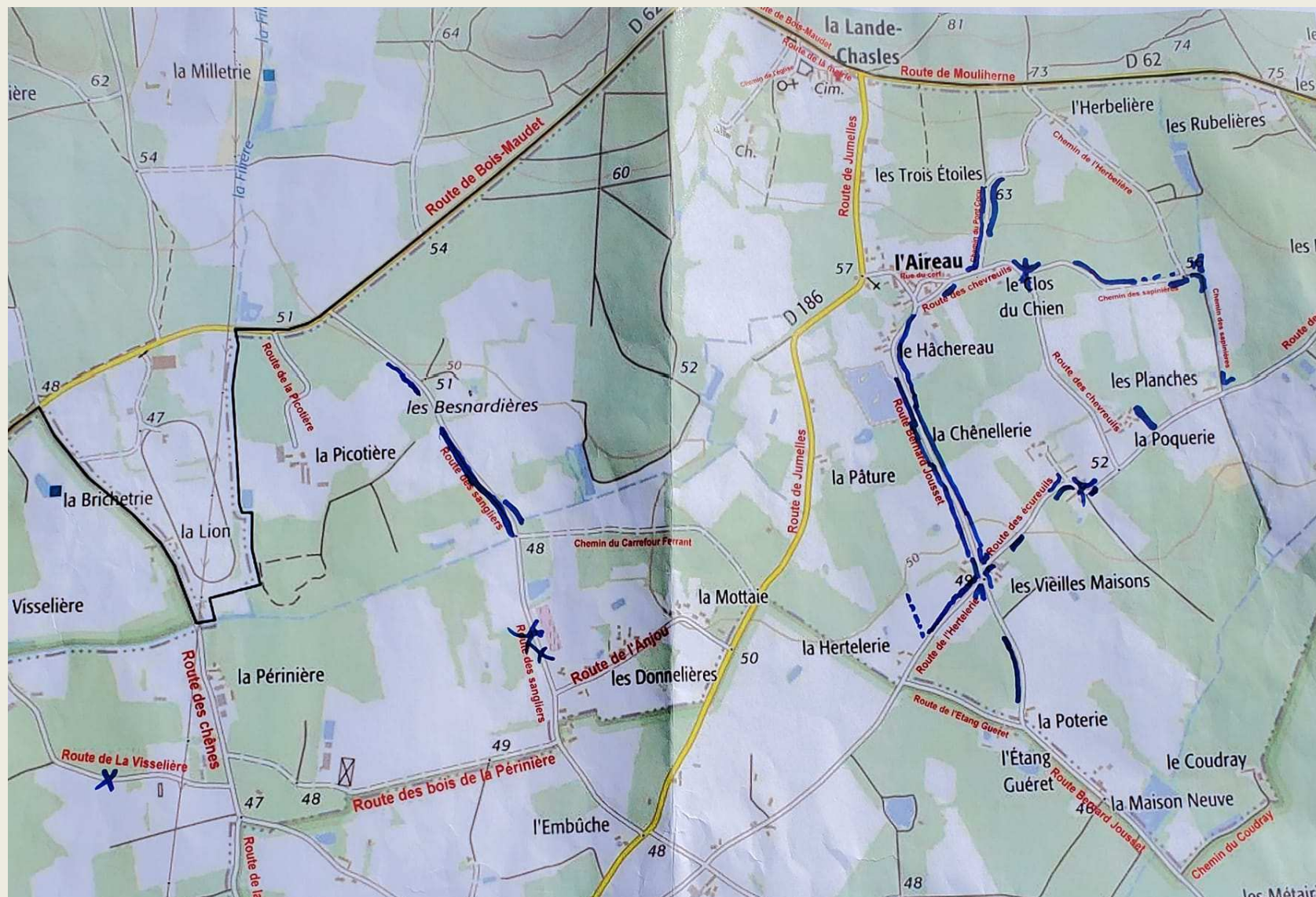


En janvier 2021, proposition de diviser la commune en 4 afin d'assurer l'entretien des fossés et collecteurs, par rotation sur 4 ans

Entretien fossés et collecteurs / La Lande-Chasles



En mars 2024, suite aux manquements de curage constaté sur les fossés
Validation en conseil municipal pour action début juillet 2024



Report du curage des fossés au vu des conditions météo en juillet 2024

Congés de l'entreprise ManuTP en août 2024

Validation début septembre 2024 pour calendrier d'intervention
pour un curage fin septembre 2024

Intervention de l'entreprise Beauvilain

Mercredi 18 septembre : Broyage bermes prévues pour curage

Jeudi 19 septembre : Broyage fossé et talus même zone

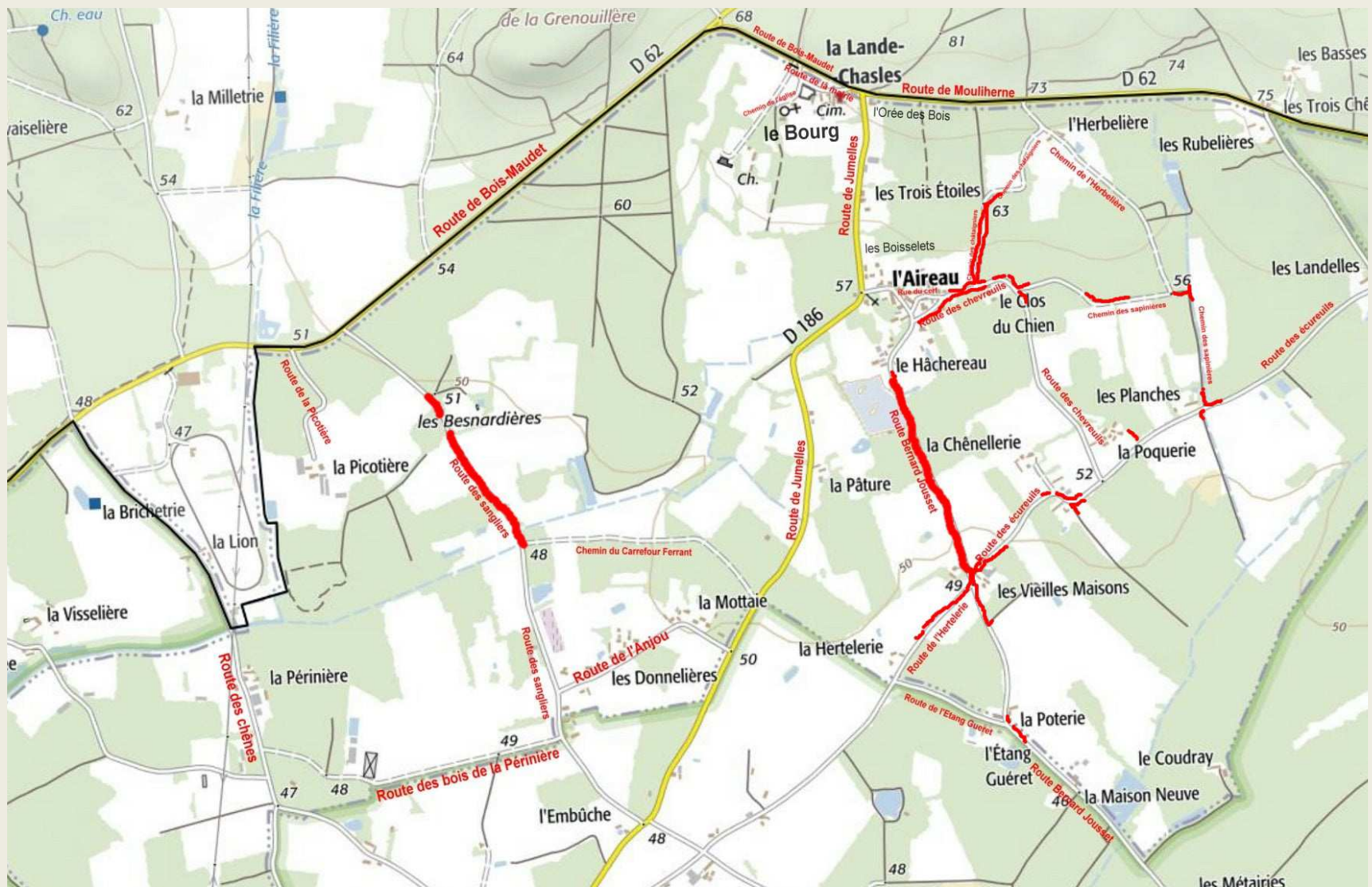
Curage des fossés ManuTP

Lundi 28 septembre 2024 L'Aireau et alentours

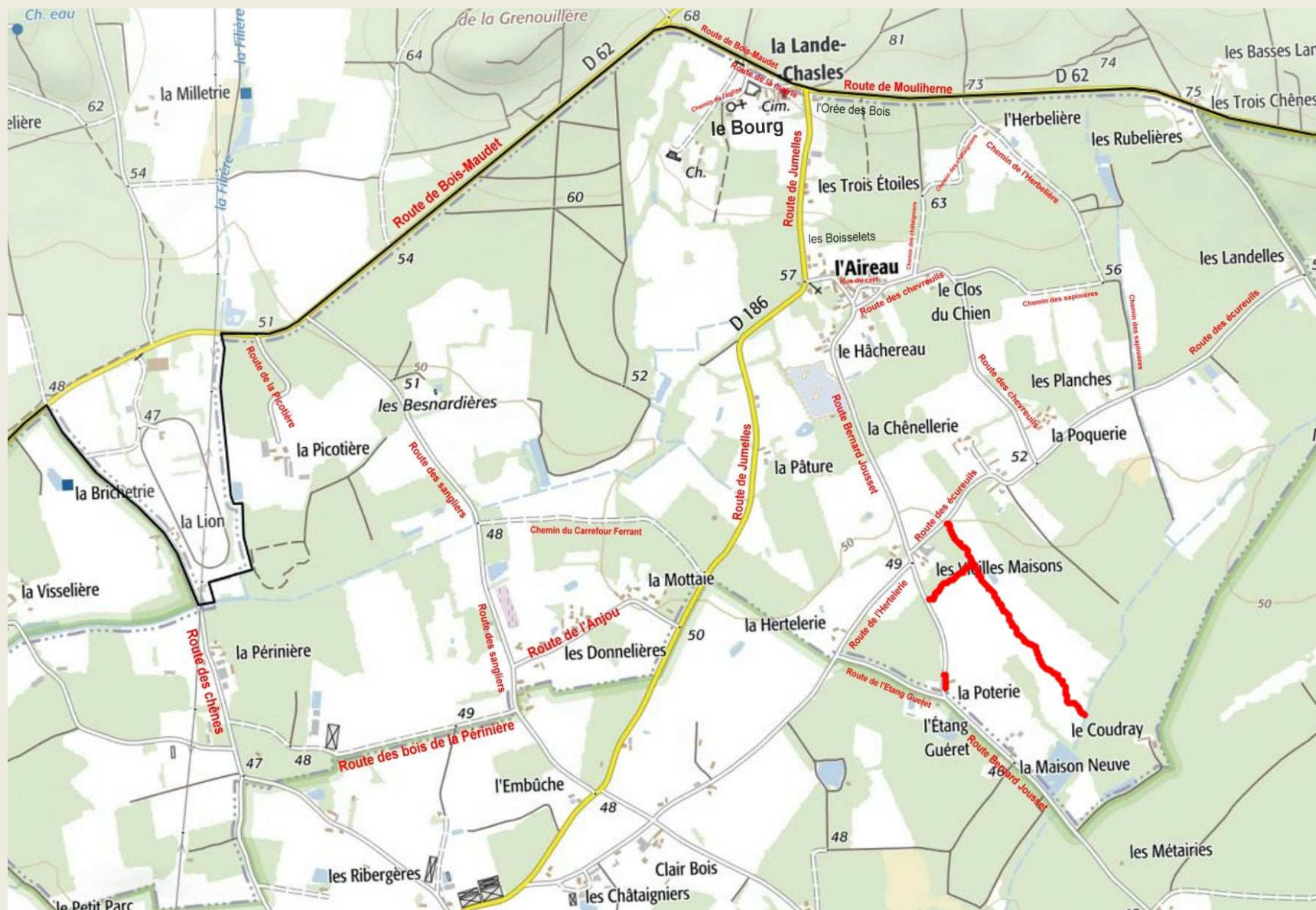
Mardi 29 septembre 2024 Fin alentours L'Aireau et route des sangliers

Une zone prévue a été annulée et remplacée par des fossés au curage
nécessaire suite conditions météo de juin-juillet 2024

Détails curage effectué fin septembre 2024 (en rouge)



Projet curage 2025 suite remarques reçues fin septembre 2024 (en rouge)



Ne pas hésiter à faire remonter l'information en mairie
si besoins spécifiques pour le curage des fossés en 2025

RAPPEL

Secrétariat ouvert le mercredi matin et jeudi matin

Maire souvent présent aux heures d'ouverture

Ou par téléphone au 02.41.82.74.01

Si fermeture, message pouvant être laissé sur le répondeur

Maire joignable tous les jours !

Soit par le biais des réseaux sociaux

Soit sur son smartphone au 06.68.71.35.94